

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 09  
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023  
Convocation affichée le : 30 mars 2023  
Procès-verbal affiché le :

**L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.**

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

**Absents excusés :** Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

**Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.**

**Délibération  
2023/26**

**Vote des taux des impôts directs locaux 2023**

Monsieur Le Maire rappelle les taux votés en 2022

	Taux 2022
Taxe foncière bâtie	34.41 %
Taxe foncière non bâtie	38.39 %
Taxe habitation	12.43 %

Présentation d'une simulation pour une augmentation de 3 points sur les taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties, des taxes d'habitation des résidences secondaires

Monsieur Le Maire propose d'augmenter les taux suivants :

- taxe foncière bâtie : 37.41 %
- taxe foncière non bâtie : 41.74 %
- taxe d'habitation : 13.51 %

Après avoir pris connaissance des taux proposés par les finances publics et en avoir délibéré et procédé au vote

Par 11 voix pour, 01 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à majorité :

- De fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit.
  - taxe foncière bâtie : 37.41 %
  - taxe foncière non bâtie : 41.74 %
  - taxe d'habitation : 13.51 %
- De charger Monsieur le Maire
  - de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**SIGNATURES**

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Mme Brandilly

Marie-Hélène BRANDILLY